

contre les hospitalières, qui n'auraient pu se défendre, ni être assez promptement secourues. Il est vrai qu'en certaines circonstances M. de Maisonneuve mettait dans les salles un soldat en sentinelle qui gardait ces filles nuit et jour ; mais le plus souvent il n'en envoyait point, et d'ailleurs un seul homme n'aurait pas toujours été en état de résister à trois ou quatre de ces sauvages, s'ils avaient tenté quelque coup de leur façon. Au reste, ce danger n'était pas aussi invraisemblable qu'on pourrait le penser. « Je
« suis témoin, rapporte la sœur Morin, qu'un
« jour l'un d'eux s'étant jeté sur la sœur de Bré-
« soles, et cela en plein jour, s'efforça de l'é-
« touffer entre une porte et une armoire, où
« elle se trouvait si fortement pressée qu'elle en
« perdait la respiration. Étant venue à passer
« par hasard dans ce lieu, qui était assez écarté,
« je courus promptement pour appeler les
« malades. A l'instant plusieurs d'entre eux,
« oubliant leurs propres maux, se jettent hors
« de leurs lits et volent avec une ardeur in-
« croyable au secours de la sœur de Brésoles,
« pour la conservation de laquelle ils auraient
« volontiers donné leur vie. Ils se mettent à
« frapper assez rudement le sauvage, en lui
« reprochant son ingratitude et sa cruauté. »